

# Recommandations du 3<sup>ème</sup> congrès de l'Association Vétérinaire Africaine (AVA)

Yaoundé, 28-30 septembre 2009 Cameroun,

Du 28 au 30 septembre 2009, s'est tenu à Yaoundé le 3<sup>ème</sup> congrès de l'Association Vétérinaire Africaine.

A l'issue des débats, les recommandations suivantes ont été formulées.

## **A) A l'endroit des Gouvernements**

Considérant l'apport de l'élevage dans le PIB de chaque pays, le congrès recommande :

- 1) la mise en œuvre des recommandations de la déclaration de Maputo sur l'augmentation des allocations à l'Agriculture et notamment à l'élevage ;
- 2) le recrutement de nouveaux vétérinaires pour la fonction publique.

## **B) Contrôle et/ou éradication de certaines maladies animales domestiques**

### **1) Rage**

Considérant :

- i) la recrudescence des mortalités dues à la rage en Afrique ;
- ii) la non coordination des services et la non disponibilité des statistiques sur la maladie ;
- iii) la nécessité d'une approche multidisciplinaire intégrée et systématique ;
- iv) l'insuffisance des fonds pour contrôler cette zoonose majeure,

Recommande :

1. la mobilisation des communautés nationales et internationales pour la formulation d'une stratégie concertée de contrôle, puis d'éradication de la maladie par la mise en place ou le renforcement des observatoires nationaux et/ou régionaux ;
2. l'adoption d'une réglementation encadrant la possession des chiens ;
3. la sensibilisation permanente de la population, notamment les jeunes, sur l'impact de la rage ;
4. le renforcement de la collaboration entre les services de santé publique (humains et vétérinaires) nationaux et la mobilisation des fonds pour l'exécution de cette stratégie.

### **2) Un monde une seule santé (One World, One Health : OWOH)**

Considérant la stratégie OWOH déjà développée par les Organisations Internationales ;

Considérant que la lutte contre chaque zoonose doit être menée à partir de la base ;

Considérant l'émergence et la re-émergence de certaines maladies dont 70% sont transmissibles à l'homme,

Le 3<sup>ème</sup> congrès AVA adhère et soutient ce concept ; par conséquent il recommande:

1. la mise en place d'un cadre de concertation OWOH au niveau national entre les ordres nationaux des Vétérinaires et des Médecins ;
2. que à l'instar de la grippe aviaire et des autres maladies transfrontalières, les Organisations Internationales, les bailleurs de fonds et les gouvernements mobilisent les fonds nécessaires pour traduire ce concept en action conforme aux objectifs du millénaire ;
3. qu'une place de choix soit accordée aux zoonoses telles que la tuberculose, les trypanosomoses, les cysticercoses, etc... dont certaines peuvent être considérées comme orphelines.

### **3) Autres maladies transfrontalières**

Le Congrès prend acte des avancées dans l'éradication de la peste bovine et se félicite de l'implication décisive des services vétérinaires nationaux et des secteurs privés dans la disparition de cette panzootie majeure. Il recommande :

1. que les pays africains collaborent pour la sécurisation de toutes les souches vaccinales sous l'égide de l'Union Africaine, de l'OIE et la FAO ;
2. que les acquis de cette opération soient consolidés et utilisés pour le contrôle puis l'éradication des autres maladies transfrontalières, notamment la peste des petits ruminants qui constitue un bon candidat à l'éradication. Les stratégies continentales/régionales pour contrôler d'autres maladies (FA, PPCB, RVF, parasitoses, NC...) devraient être développées et la mobilisation des fonds pour son implémentation assurée ;
3. que l'expérience du mandat sanitaire soit étendue à tous les pays Africains pour une implication effective du secteur privé dans la protection vétérinaire ;
4. que la collaboration qui existe déjà entre la FAO, l'OIE, l'OMS et l'IBAR soit renforcée pour la formulation d'une stratégie continentale de contrôle voire d'éradication de la rage ;
5. que sous l'égide du GF-TADs, des stratégies de contrôle de ces maladies soient formulées et prennent en compte les spécificités de chaque Communauté Economique ou de chaque écosystème.

### **C) Santé publique et sécurité sanitaire**

Considérant :

- i) l'absence du contrôle des médicaments vétérinaires ainsi que l'inorganisation de leurs circuits de distribution et de dispensation;
  - ii) que pour l'OIE la question des médicaments vétérinaires est un maillon clef du système de santé publique, le 3<sup>ème</sup> congrès de l'AVA recommande :
- 1) l'adoption d'une législation complète et adaptée sur les médicaments vétérinaires ;
  - 2) l'harmonisation rapide des législations sous-régionales des procédures d'autorisation de mise sur le marché et de surveillance de la distribution ;
  - 3) la création ou le renforcement des laboratoires de contrôle de qualité et de recherche des résidus dans les produits d'origine animale ;
  - 4) le renforcement de la capacité du personnel chargé d'élaborer et d'appliquer les réglementations ;
  - 5) la recherche et le renforcement de la coopération internationale.

## **D) Productions animales**

Considérant :

- i) la nécessité pour les pays africains d'élaborer un plan de développement durable de l'élevage ;
- ii) la nécessité de la préservation de la biodiversité et des ressources génétiques ;
- iii) la problématique du changement climatique et la nécessité de la protection de l'environnement, condition indispensable pour un élevage durable ;
- iv) l'insuffisance des données statistiques sur les ressources animales et halieutiques ;
- v) l'émission des gaz à effet de serre par les activités des productions animales,

le 3<sup>ème</sup> congrès de l'AVA recommande :

1. que les pays Africains, dans le cadre d'une meilleure collecte des données en matière de pêche mettent en place des programmes harmonisés, ce qui permettra une meilleure gestion et l'évaluation des stocks de ressources halieutiques ;
2. que les déchets d'élevage soient valorisés pour réduire les nuisances sur l'environnement ;
3. que l'inventaire et la caractérisation des ressources génétiques soit faite afin d'optimiser l'utilisation des races et d'adapter les programmes d'intensification à chaque filière d'élevage ;
4. que les Etats veillent à la diminution de la production des gaz à effet de serre d'origine animale et qu'un plan de recyclage comme énergie renouvelable soit implémenté ;
5. qu'une attention particulière soit portée sur la protection et la valorisation de la faune sauvage.
6. que des mesures de protection spécifiques soient prises pour des espèces en voie de disparition.

## **E) Recherche et formation Vétérinaire**

Considérant l'importance de la recherche et de la formation pour la profession vétérinaire, le congrès recommande:

- 1) le renforcement des centres de recherche et des écoles vétérinaires nationales ou régionales ;
- 2) la recherche du jumelage Sud/Sud et Nord/Sud pour la mise à niveau et les échanges d'expérience ;
- 3) la recherche des opportunités de formation continue pour les vétérinaires africains ;
- 4) la formation spécifique des vétérinaires officiels dans les domaines de santé publique vétérinaire, de législation et du respect des normes internationales.

## **F) 2011: Année mondiale vétérinaire**

Considérant l'année 2011 qui sera l'année du 250<sup>ème</sup> anniversaire de la profession vétérinaire, le 3<sup>ème</sup> congrès de l'AVA adhère au concept de: "2011: Année mondiale vétérinaire". L'AVA s'engage donc à oeuvrer pour que toutes les institutions vétérinaires africaines organisent de événements dédiés à la promotion de la profession afin de mieux faire connaître celle-ci au grand public et aux décideurs.

**Fait à Yaoundé, le 30 Septembre 2009.**

Le Président de l'ONVC  
l'AVA

Le Président de

**Dr Maurice MAKEK  
EL HICHERI**

**Dr KHALED**